






LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (LOA)⁽¹⁾

FINANCEMENT
BATEAUX NEUFS & D'OCCASION

Devenez propriétaire avec une plus grande facilité. Retrouvez la solution de financement sur-mesure grâce à nos experts.

LES AVANTAGES

-  À long terme, **devenez propriétaire**⁽²⁾
-  Transmettez votre contrat de LOA⁽¹⁾⁽³⁾
-  Rechargez votre contrat de LOA⁽¹⁾⁽⁴⁾
-  Demandez la **modification de la date de prélèvement**⁽¹⁾⁽⁵⁾
-  Disposez de la faculté de solliciter un **report de loyer**⁽¹⁾⁽⁶⁾

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Bateaux neufs ou d'occasion
- Apport : 0 à 50% du prix de vente TTC placé en 1^{er} loyer majoré⁽¹⁾
- Durée : jusqu'à 15 ans⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT⁽¹⁾

(1) Sous réserve d'acceptation par SGB Finance et selon conditions contractuelles et tarifaires en vigueur.

(2) SGB Finance achète pour vous le bateau de votre choix et vous le loue pour une durée déterminée. Au terme du contrat, vous avez le choix entre restituer le bateau aux conditions prévues au contrat, ou l'acquérir pour un montant préalablement fixé.

(3) Vous souhaitez céder votre contrat de LOA ? Grâce à la LOA de SGB Finance, c'est possible : vous désignez un tiers qui reprendra votre contrat en cours de location.

Le nouveau locataire profite des avantages habituellement réservés aux bateaux neufs.

(4) Vous équipez votre bateau plus facilement et à un moindre coût tout en augmentant sa valeur. La dépense pourra être intégrée dans votre financement d'origine, soit en allongeant sa durée soit en augmentant vos loyers. La recharge vous permet donc de valoriser votre bateau en toute simplicité.

(5) À votre demande, SGB Finance peut modifier la date de prélèvement de votre loyer.

(6) Vous souhaitez faire une pause dans vos remboursements ? SGB Finance vous reporte le paiement d'un loyer en fin de contrat pour faire face aux éventuels imprévus.



Ref113 504 - CP/AP - 08/2022